

# Campagne-L-W.

## Création d'entreprises

# Une aide financière

# grâce à un concours



La pépinière d'entreprises attend les candidats au concours.

« A la suite de la profonde mutation économique qui a débuté en 2004, la Commune d'un concours à l'intention des créateurs, dont les prix sont des primes de 5 000 à 8 000 euros. On peut concourir dans plusieurs catégories seront primées : « Emergence » pour les personnes sont sur le point de créer leur société, et « Création développement » pour les entreprises de moins de 24 mois. Une mention spéciale « Environnement » est

mise en place, dotée de 5 000 euros. « La seule obligation imposée aux candidats est d'accepter de s'installer sur le territoire de la CASO », précise Sabrina Smati, la directrice de la pépinière.

Les dossiers devront être rendus avant le 31 octobre. Une rencontre en novembre aura lieu entre les candidats et les membres du jury (chambre de commerce et

**La pépinière en question**  
 Sur les 15 bureaux que contient la pépinière, seuls 5 sont occupés. Sur les 5 ateliers, 3 le sont aussi.  
La location d'un bureau peut aller de 60 à 72,5 euros par mois. Contre 282 à 750 euros par mois pour un atelier.  
La capacité d'accueil de la pépinière est de 20 entreprises pour une période d'occupation allant jusqu'à 48 mois.  
La pépinière fait partie d'un programme d'aide aux créateurs d'entreprises comprenant une couverture d'entreprise, un accompagnement par différents partenaires, un dispositif de financement et des hôtels d'entreprises.  
Alors que 2007 fut une période de stagnation par rapport à l'explosion de création d'entreprises en 2006, le premier semestre 2008 affiche un taux de plus de 21 % de création d'entreprise, en tête de tous les bassins du Nord-Pas-de-Calais.  
Plus de 80 % des entreprises nées en 2006 continuent leurs activités.

V.C.  
brina.smati@interfaces-fr.com  
au 03 21 12 77 11 ou sa-  
Rens. auprès de Sabrina Smati  
besoin.